FORMATION PRÉPARATOIRE
Code NSF : 133 Musique, arts du spectacle

2023/2024 **LE MANS**

INSTITUT NATIONAL DES ARTS DU MUSIC- HALL
INM
LE MANS

PUBLIC
Artistes émergents à partir de 18 ans.

ADMISSION
Sur dossier et audition

- Dossier de candidature :
  compléter le formulaire en ligne avec les pièces demandées (CV, lettre de motivation, photos, vidéos)
- Audition :
  présentation d'une prestation dans son coeur de métier et dans une discipline complémentaire

DURÉE ET RYTHME
1 an (400h en centre de formation).
Rythme : lundi, mardi et mercredi en centre de formation

EFFECTIFS
De 10 à 14 stagiaires

STATUT
Stagiaire de la formation professionnelle

COÛT
Formation financée (sous réserve de prise en charge selon votre statut)

Hors financement : 6 000 €

PASSERELLE
Nous contacter pour toute demande de passerelle.

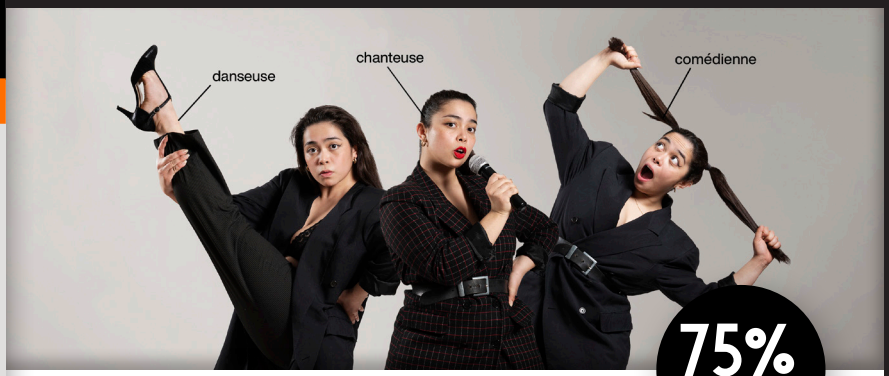

75%
DES STAGIAIRES OBTIENNENT UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

PRÉPA ARTISTE INTERPRÈTE DE MUSIC-HALL

MÉTIER.S VISÉ.S : ARTISTE INTERPRÈTE DE MUSIC-HALL
Fiche : RNCP36918

OBJECTIFS DE LA FORMATION
Le.la stagiaire sera en capacité d'entrer en formation par apprentissage visant le titre «Artiste Interprète de Music-Hall» inscrit au RNCP, titre homologué de niveau 4.

A L'ISSUE DE LA FORMATION, LES STAGIAIRES SERONT CAPABLES DE :
- Interpréter des séquences jouées, dansées, chantées en collectif
- Interpréter des séquences pluridisciplinaires
- Élaborer et valider leur projet professionnel

PRÉREQUIS
Maîtriser une discipline « coeur de métier » : danse, comédie, chant, cirque, arts visuels, etc.
Avoir un fort potentiel dans au moins une discipline complémentaire.

VALIDATION
Attestation de formation

LES +
- Formation pluridisciplinaire
- Individualisation de la formation et personnalisation des parcours
- Scènes ouvertes dans le cadre de la formation
- Expérience scénique lors des stages

PROGRAMME DE FORMATION

- **UV1 : Comédie**
  - 1.1 - Techniques du comédien
  - 1.2 - Ateliers d'interprétation
- **UV2 : Danse**
  - 2.1 - Techniques du danseur
  - 2.2 - Ateliers d'interprétation
- **UV3 : Chant**
  - 3.1 - Techniques du chanteur
  - 3.2 - Ateliers d'interprétation
- **UV4 : Projet pluridisciplinaire**
  - 4.1 - Atelier pluridisciplinaire collectif
- **UV5 : Improvisation et création**
  - 5.1 - Atelier d'improvisation théâtrale
  - 5.2 - Atelier d'improvisation dansée
- **UV6 : Gestion professionnelle**
  - 6.1 - Hygiène de vie de l'artiste
  - 6.2 - Création pluridisciplinaire
  - 6.3 - De l'histoire de l'art à l'histoire du Music-Hall
- **UV7 : Spécialité et activité en entreprise**
  - 7.1.1 - Spécialité fantaisiste
  - 7.1.2 - Spécialité danseur
  - 7.2 - Soutiens individuel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation prédictive (positionnement)
- Évaluations formatives

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Matériels et espaces : Mise à disposition de salles et matériels adaptés à la pratique du chant, de la danse et de la comédie
- Cours et ateliers collectifs
- Accompagnement et suivi individualisés
- Plan individualisé de formation
- Retour d'expérience des apprenants et leur analyse personnelle du travail accompli.

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLES

- Formations par apprentissage «Artiste Interprète de Music-hall»
- Formations artistiques

2023/2024 **LE MANS**

INSTITUT NATIONAL DES ARTS DU MUSIC- HALL
INM
LE MANS

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
- Une référente handicap s'assure que les moyens de la prestation de formation sont adaptés aux besoins spécifiques

LIEU DE FORMATION

74bis, Quai Amiral Lalande
72000 Le Mans

CONTACTS

Institut National des arts du Music-hall
12 Rue Béranger
72000 LE MANS
Tel : 02 43 80 38 94

Informations/inscriptions :
nathalie.milsent@inm-lemans.fr

Formation professionnelle et continue référente handicap et mobilité :
beatrice.giret@inm-lemans.fr

EN LIGNE

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

WWW.INSTITUT-NATIONAL-MUSICHALL.COM